

le PIERRE - BRILLANT

MENSUEL D'INFORMATION.

VAL-BRILLANT

POSITION DU CONSEIL MUNICIPAL DE ST-PIERRE DU LAC SUR LE DOSSIER:

PAPETERIE VERSUS USINE PANNEAUX-MEUBLES SECTEUR SAYABEC.

Au terme de plus de cinq années de luttes, d'espoirs, de promesses, d'engagements, d'études et de manifestations multiples, nous arrivons enfin au dénouement de la désormais célèbre affaire de la PAPETERIE DE MATANE alias de Causapscal alias du Bas St-Laurent, alias de la Vallée, alias de Val-Brillant. Il nous apparaît superflu de refaire l'historique du projet, nous en avons vécu douloureusement chacune des étapes. Qu'il suffise de rappeler qu'à l'origine l'enfant est né à Val-Brillant. Il y sommeilla pendant plus de deux ans. Sa rare beauté a vite fait d'éveiller l'envie des gens d'à côté. On se l'est disputé. Comme le courant de la Matapédia coule vers le bas, le panier d'osier y dérivait. Plutôt que de risquer la mort du bébé par l'écartèlement les gens du haut du Comté acceptèrent de le placer à Causapscal. Il avait de bonnes chances de s'y développer et on pourrait le voir de temps en temps. Cependant comme nous allons le voir, le cours de ses études modifia considérablement son orientation.

Suite à la parution de l'étude S.N.C. Environnement ainsi qu'à l'annonce par les ministres Bérubé et Debané de l'implantation d'une usine de papier journal à Matane, d'une usine de panneaux-meubles entre Sayabec et Val-Brillant et d'une scierie à Causapscal, une équipe de spécialistes attachés au Conseil de Comté a tenté au cours des dix derniers jours de faire ressortir les caractéristiques et les résultats du rapport final de SNC-Environnement sur l'implantation d'une usine de papier journal à Causapscal, de vérifier le bien fondé des recommandations et à récolter toute l'information possible sur l'impact environnemental des projets de panneaux-meu-

bles à Sayabec et la scierie de Causapscal.

L'étude de SNC-Environnement portait essentiellement sur une usine à pâte thermo-mécanique de 320,000 tonnes métriques localisée à Causapscal. Le rejet des eaux usées devait répondre aux normes fédérales et provinciales. Les contraintes majeures du milieu sont le faible débit d'étiage de la rivière et la présence du saumon dans cette dernière. L'étude conclut que les coûts de protection de l'environnement seraient de 74.3 millions \$ et qu'ils pourraient être augmentés de 23,5 millions \$ selon les caractéristiques du sol et de la prise d'eau.

A la suite de cette analyse, il nous apparaît que l'étude d'impact sur l'environnement démontre la quasi impossibilité d'un projet de cette envergure dans la Vallée, compte tenu des coûts prohibitifs qu'entraîneraient les équipements de protection de l'environnement. La diminution et relocalisation du projet pourrait permettre quelques espoirs mais une étude d'impact devrait être réalisée et il est difficile de présumer des résultats et des coûts des traitements avant que celle-ci ne soit exécutée.

Les caractéristiques de la Vallée de la Matapédia nous permettent de dire qu'il y aura toujours un différentiel des coûts pour la protection de l'environnement. Finalement, une papeterie dans la Vallée signifie: une diminution du projet actuel donc un nouveau concept, la recherche d'investisseurs intéressés, d'autres études relatives à la localisation et l'impact environnemental et des pressions afin que les gouvernements paient le différentiel d'infrastructure des systèmes de traitement des rejets.

(Suite page 6 ...)

page deux

LA BANQUE DE TRAVAILLEURS AGRICOLES

Il y a maintenant un mois et demi que le Projet "Banque de Travailleurs Agricoles" a débuté ses activités. Rappelons que ce projet vise à procurer aux travailleurs agricoles de la Vallée, une formation adaptée aux caractéristiques spécifiques des exploitations agricoles de la Matapédia.

Dans un premier temps, la tâche de l'équipe du projet a consisté à entrer en contact avec les agriculteurs actifs de la région, afin de connaître les besoins réels en termes de main-d'oeuvre et aussi afin de recueillir les données nécessaires qui serviront à élaborer le programme de formation.

Cette première phase tirant maintenant à sa fin, l'équipe s'est engagée dans une deuxième étape qui est de recenser les travailleurs agricoles susceptibles de se prévaloir du service de placement de la banque, qui devrait entrer en opération au début de l'année 1982 et ceux qui seraient intéressés à s'inscrire au programme de formation, dont les cours débuteraient apparemment cet automne. Mentionnons que ces cours seront gratuits et accessibles à la majorité.

Ceux et celles qui désireraient plus d'information, peuvent se présenter aux Terrasses Ste-Ursule, 4ième étage, à Amqui, ou communiquer avec l'équipe au numéro de téléphone suivant: (418) 629-5242.

Par: Sylvi Couturier
L'équipe de la
BANQUE DES TRAVAILLEURS AGRICOLES
Terrasse Ste-Ursule, 4è Etage,
C.P. 1134, AMQUI

Encouragez votre aqua-Sirène Johanne Collin en achetant dès maintenant votre macaron au coût de \$ 2.00 au lieu de \$3.00 à l'entrée le 12 avril 1981. Notre sirène est commandité par l'Hotel de Val-Brillant. Il y a des macarons en vente chez Agathe, à l'Hotel et chez Johanne Collin.

LE PIERRE BRILLANT

Publication:
JOURNAL DE
VAL-BRILLANT
9A St-Pierre Ouest
Val-Brillant

***** Rédacteur

Marcel Auclair

Adjoint

Gabriel Auclair

Rédaction

Nicole Beaulieu

Jeannine Caron

Yolande Perron

Françoise Turcotte

Photographie

Elizabeth Lévesque

Collaboration

Spéciale

Alberte Beaulieu

Gérard Bélanger

Louise Bérubé

Louise B. Charest

Réjean Rivard

Production

André Bélanger

Johanne Collin

Diane D'Amours

Irène Lebel

Guyline Tardif

Distribution

Gilberte C. Lévesque

Denise Turcotte

Françoise Turcotte

742-3831

Valère Turcotte

Publicité

Marcel Auclair

Impression

Impression des

Associés

212 Cathédrale

Rimouski

tirage: 700 copies

abonnement: \$ 5.00

par année

prix à l'unité: 0.30

Dépôt légal:

Québec

1er trimestre 81.

on bouge...

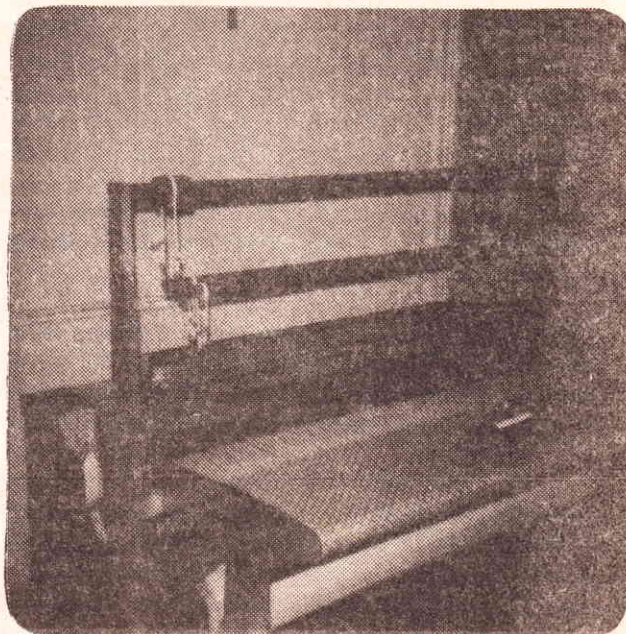
LES FERMIERES.

Mesdames Thérèse D'Amours et Ghislaine Paradis se sont rendues dernièrement à Ste-Luce pour suivre des cours d'animation. Notre cercle profitera sans doute de cette belle expérience.

Sur un autre plan, le printemps est déjà à nos portes. Nos vaillantes fermières ont travaillé durant tout l'hiver sur les cinq métiers de notre cercle. Je peux vous dire qu'il s'est fait 30 jolis couvre-lits de toutes les couleurs et de divers patrons; 45 catalogues de fantaisie et unie; 80 verges de laize de tissus d'ameublement et des beaux cousins en vue de l'exposition annuelle ou encore pour leur plaisir personnel. Le travail n'est pas fini. Toutes ces belles choses sont à voir. De plus 3 métiers sont en attente c'est-à-dire disponible pour les joyeuses tisseuses. Vous pouvez me croire, il y a même des "anges" qui tissent pour vous quand vous êtes trop occupé. Merci à toutes ces vaillantes.

Une pensée: Ce qui est passé, a fui
Ce que tu espères est absent
Mais le présent à toi

Marie-Anne Morin
Gilberte C. Lévesque



MADELEINE R. LAVOIE

EPICERIE LICENCIÉE

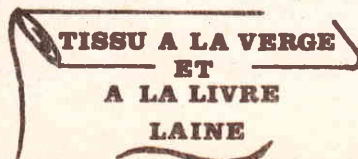
BIÈRES VINS

ouvert:

8h à 23h

742-3322

**Mme Armand
D'Amours**



VAL-BRILLANT 742-3561

AGATHE TURGEON

**5 VAL-BRILLANT
10 742-3490**

**15 Cadeaux,
Epicerie, Jouets,
Articles de pêche.**

editorial

"...SOUS L'ABIME OCEAN A JAMAIS ENFOUI."

(Victor Hugo)

C'est avec dignité que le Ralliement Populaire s'est sabordé préférant couler le bateau plutôt que de l'abandonner aux pirates politiques. Cependant, le moribond a continué à tirer sur les flibustiers politiques pour montrer qu'il ne se rendait pas. Ses dernières bordées ont porté fruits sous les drapeaux des belles promesses se cachait la triste bannière des trahisons et des coups fourrés.

Salut Ralliement Populaire! Tu as été le cuirassé de toute une vallée qui a vu dans tes blindages la sécurité de l'avenir, qui a vu dans tes canons les défenses de leurs droits.

Quand tu as quitté la rade pour forcer les détroits de l'hyprocrisie, ton étrave ouvrait l'espoir d'un sort meilleur, ton sillage laissait les traces d'une solidarité jamais vue dans la vallée. Sous tes tourelles se sont ralliés des gens de différentes armes qui ont laissé, pour un temps leurs chicanes de clocher.

Tu as engagé le combat de la survie, ton artillerie a tonné l'indignation de la vallée, tes manœuvres ont forcé l'adversaire à montrer ses vraies couleurs. Il a du même battre en retraite évitant les eaux que tu défendais.

Mais les lueurs qui jaillirent des grosses tourelles politiques effrayèrent les rats qui rodaient dans ta cale: ils sautèrent par dessus bord pour chercher refuge sur les bouées de sauvetage tendues par les corsaires.

Et toi, Jean-Guy, valeureux capitaine, qui avait hissé ta marque sur ce navire d'espoir, tu as dû convaincre ton équipage d'ouvrir les écoutilles et de couler par le fond plutôt que de subir les mépris de la reddition.

En plongeant dans l'abime, le bâtiment a laissé pour relique des épaves qui racontent qu'un jour une petite nation s'est levée et a marcher vers de nouveaux horizons.

marcel Cuclair



LE DOSSIER PAPETERIE

Pour faire suite à la conférence de presse conjointe des ministres Pierre de Bané et Yves Bérubé nous-annonçant la création de quelques mille emplois dans la région, ma première réaction a été une de grande satisfaction de réaliser qu'enfin on était arrivé à une "solution satisfaisante" pour tout le monde.

Cependant après quelques instants de réflexion j'en suis arrivé à me poser des questions sur le sérieux de ces "nouvelles promesses": En effet beaucoup trop de questions restent sans réponse maintenant pour penser que la bonne volonté de nos politiciens à elle seule suffira à faire jaillir le développement économique sur la région pour le simple effet de leur baguette magique.

Si l'on se reporte aux études initiales du projet de l'usine à papier journal, effectuées par Gaucher-Pringle, les paramètres étaient les suivantes:

1-Usine située à Val-Brillant approvisionnée par les forêts de la région pouvant produire une quantité suffisante de matières premières.

(suite page 5)

dossier

LE DOSSIER PAPETERIE (suite)

2. Déversement des égouts traités vers le lac Matapédia.

Avec les nouvelles propositions:

1. Usine de papier journal à Matane;
2. Scierie à Causapscal;
3. Usine de panneaux meuble à Sayabec.

En supposant que les déclarations de nos deux ministres sont sincères, cela ne suffit pas à me convaincre, et je présume que l'ensemble de la population de même, que ce complexe industriel se réalisera.

Quand à l'usine de papier journal située à Matane (et non pas à Val-Brillant) d'abord. Pour ce qui est des deux autres "projets", il faudra de plus fournir les réponses aux questions laissées sans réponse soit:

1) ce qu'en pensent les principaux intéressés, Rexfor et l'entreprise Allemande KUNZ dans l'implantation de l'usine de panneaux meuble à Sayabec.

2. ce qu'en pensent les participants dans la scierie de Causapscal.

3. étude sur l'approvisionnement de matières premières de ces deux dernières usines.

A la lumière de ces observations je comprends le scepticisme de la population de Matapédia devant l'annonce de l'implantation de ces industries, je comprends également la déception de voir l'usine de papier journal s'installer à Matane, car "Un Tiens vaut mieux que Deux tu l'auras". Il devient urgent pour la population de Matapédia d'agir de façon ferme sinon l'on risque de se retrouver avec la papeterie à Matane et les "deux tu l'auras" dans la Vallée.

J'ai mentionné plus haut la bonne volonté de nos deux Ministres, cependant je ne crois pas me tromper en disant qu'ils ont été imprudents dans leurs déclarations, je ne crois pas me tromper en disant qu'ils rêvent en couleur.

Pour défendre la position de la Vallée sur le dossier moulin à papier, il faudra exiger des clarifications sur les dernières études Ministère de l'environnement-Rexfor SNC sur l'escalade des coûts de traitement des eaux qui sont passés de quelque 10 millions à près de 90 millions.

Si tel est le cas, une solution de compromis existe afin de rendre le site de la Vallée compétitif par rapport à celui de Matane, car les études de Gaucher-Pringle ont démontré que le site idéal était dans la Vallée. Cette solution de compromis consiste à acheminer par pipeline les eaux usées:

1) soit vers la Rivière Blanche prenant sa source au Lac Malcolm et se déversant dans le fleuve à St-Ulric;

2) soit dans un canal du Lac Malcolm vers le fleuve s'il advenait que l'alternative de la Rivière Blanche soit rejetée à cause des effets sur l'environnement.

En construisant l'usine à Sayabec, à la tête du Lac Matapédia le coût de cette solution serait selon mon propre estimé de l'ordre de trois millions. Je tiens à signaler qu'une solution semblable a déjà été adoptée récemment dans l'implantation d'une papeterie dans la région de St-Félicien au Lac St-Jean.

En guise de conclusion, j'invite la population de la Vallée à poursuivre avec toute la solidarité et toute la détermination qu'ils ont déjà manifestée, la lutte entreprise afin d'obtenir une juste part de notre développement économique.

Gérard Bélanger
Ing. génie mécanique



SERVI



FERNAND COTE

ÉPICERIE LICENCIÉE

BOUCHERIE

742-3281

VAL-BRILLANT



Spécialités:

◆ **Fondue chinoise**

◆ **rosbeef du Roy**

◆ **steak du Roy**

◆ **POULETS BAR-B-Q**

les affaires

IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT DE L'USINE DE PANNEAUX-MEUBLES:

Selon le Ministère de l'Environnement l'impact sur l'environnement d'une telle usine sera faible et ces usines seront équipées des système de recirculation des produits toxiques. Ces données ne sont que fragmentaires et il est important qu'une étude d'impact sur l'environnement soit entreprise dans les plus brefs délais pour garantir l'information actuelle.

Au terme de cette étude qui a trait à l'impact sur l'environnement, nous pouvons conclure que techniquement la papeterie dans la Vallée est faisable, sauf qu'économiquement elle fait fuir les investisseurs dû aux coûts prohibitifs des infrastructures nécessaires à l'environnement.

Au chapitre des approvisionnements en ressources, de l'impact sur la forêt et du degré de transformation sur place, la synthèse des résultats est relativement facile à faire. En effet, il convient de retenir surtout qu'avec un moindre impact sur les forêts de la Matapédia, de l'ordre de 35,000 tonnes par année, l'hypothèse des usines de sciage et de panneaux-meubles permet une transformation plus grande, de l'ordre du 25,000 tonnes annuellement. Ceci est dû principalement à la multiplication des transformations opérées sur la ressource initiale et à l'utilisation plus complète et mieux diversifiée de tous les résidus.

En termes d'impacts socio-économiques, l'implantation de la papeterie dans la Vallée verrait cette dernière augmenter son nombre de travailleurs de 281 au seul titre des emplois directs. Au même titre, le projet de Sayabec compte créer 370 emplois, celui de Causapscal 197, pour un total de 567. Précisons que ces données ont pu être vérifiées directement chez les investisseurs potentiels, ce sur la base d'industries similaires, il semble qu'elles soient authentiques. Il en est de même pour la proportion des emplois locaux, estimée à 60%, soit 168, pour la papeterie dans le rapport de Gaucher Pringle, et évaluée à environ 90% soit 510 emplois, par les investisseurs dans deux autres projets. L'implantation d'une usine de papier Journal dans la Vallée réduirait le nombre de chômeurs de 9.8% (168/1710 chômeurs) tandis que les deux autres projets le réduirait de 29.8% (510/1710 chômeurs).

La masse salariale serait de l'ordre de 7.6 millions de dollars annuellement dans le cas d'une papeterie alors quelle serait de 8.9 millions \$ pour le projet de panneaux-meubles et de 4.8 millions \$ pour celui d'une scierie. Dans les trois cas, ajoutons que les montants cités comprennent les bénéfices marginaux ainsi que les contributions habituelles aux impôts fédéral et provincial.

Le chiffre d'affaires établi pour chacun des projets nous permet d'évaluer globalement la valeur ajoutée qu'il est permis d'espérer dans les trois cas. Ainsi, avec un investissement totale de 69 millions \$ et un chiffre d'affaires de 95 millions \$, les deux projets de panneaux-meubles et de scierie surclassent celui de la papeterie au titre du retour sur l'investissement, ce dernier projet escomptant un chiffre annuel d'affaires de 64 millions \$ à partir d'un investissement se fera plus rapidement pour les usines de sciage et de panneaux-meubles que pour le projet de papeterie indépendamment du fait que celui-ci se concrétise à Matane ou dans la Vallée.

Cela aura pour effet d'augmenter les profits des deux entreprises plus rapidement que ceux de la papeterie, et par le fait même, de donner plus de poids à leur réussite économique. En outre, ceux-ci pourront injecter une plus grande somme d'argent dans la région, soit par l'expansion des usines initiales, soit par l'achat d'équipements. Nous pouvons également supposer que les deux projets augmenteront plus rapidement leur nombre initial d'emplois que la papeterie.

Devant ces résultats la position du conseil municipal de St-Pierre du Lac se résume ainsi;

- 1- d'accepter les projets de panneaux-meubles pour le secteur Sayabec;
- 2- d'exercer les pressions qui s'imposent pour que la signature du protocole d'entente auxiliaire de 83 millions \$ se fasse avant les brefs d'élections puisqu'il en va de la garantie de réalisation du projet;

(Suite page 7 ...)

municipales

(Suite de la page 6 ...)

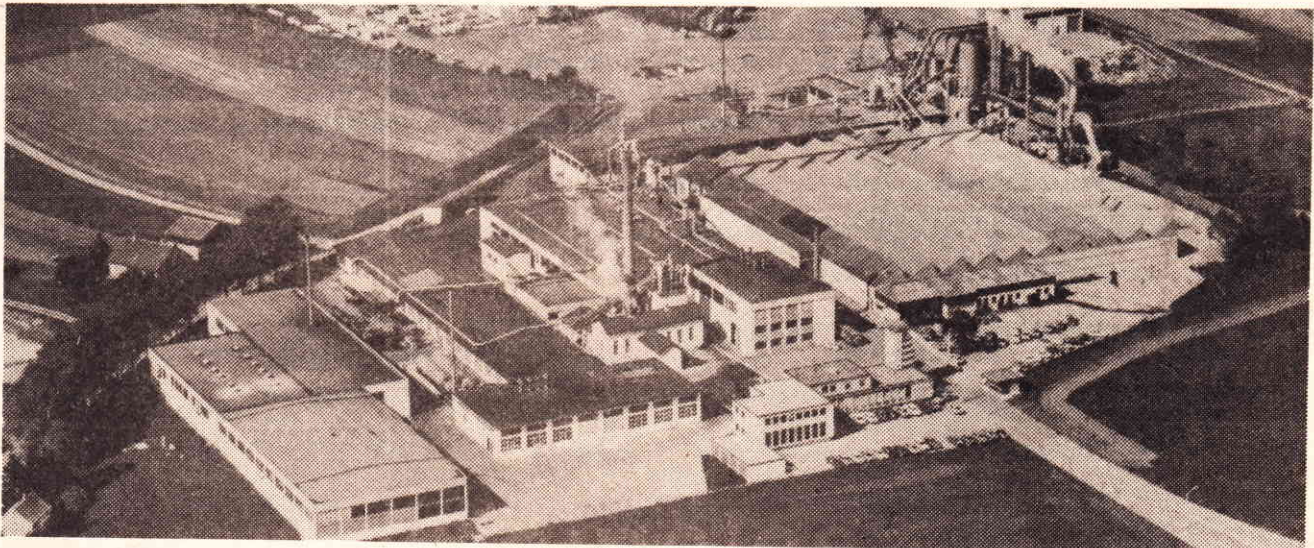
- 3- de retarder la construction de la papeterie dans l'Est tant et aussi longtemps que les projets de la Vallée ne se soient concrétisés;
- 4- d'afficher énergiquement à toute la face du comté un OUI à la solidarité réciproque et un NON à la solidarité "ONE WAY";
- 5- Demande que le leadership de l'implantation de l'usine de panneaux-meubles soit assumé par les huit maires du Haut du comté.
- 6- Demande à la population de se serrer les coudes plus que jamais et de travailler de façon POSITIVE et ENERGIQUE à la réalisation de ce projet qui fait l'objet d'une entente sans équivoque de la part de deux ministres.

- 7- d'appuyer Amqui et Causapscal, dans leurs désirs d'obtenir davantage pour leurs secteurs en autant que ceux-ci respectent le droit du secteur Sayabec de se développer et accepte l'implantation de l'usine panneaux-meubles annoncée entre Sayabec et Val-Brillant.

Nous désirons conclure en ses mots: L'enfant est revenu à son lieu d'origine. Certains ont encore de la difficulté à le reconnaître. En effet il est plus grand, il est plus beau et il est propre. C'est à nous de veiller à se qu'il s'établisse pour la vie là où il a été annoncé.

Municipalité St-Pierre du Lac

Par: Gérard Ouellet.



cartes d'affaires

marielle DENTUROLOGISTE
claveau VAL-BRILLANT
742-3268

Jules inc. CONTRACTEUR
Fournier GENERAL
VAL-BRILLANT 742-3227

CHARLES ST-AMAND
Fer Ornemental
VAL-BRILLANT 742-3225

CLAUDE MALENFANT
Snap-on
R.R.2 VAL-BRILLANT
742-3517 742-3541

les gourmets

POULET BRUNSWICK

- 4 c. à soupe de beurre
- 8 morceaux de poulet
- 1 bel oignon émincé
- 1 poivron vert doux débarrassé des graines et de la partie blanche et grossièrement haché
- 1 $\frac{1}{4}$ tasse de bouillon de poulet ou de bouillon fait avec un cube
- 1 $\frac{1}{4}$ on de tomates pelées en boîte, égouttées
- 1 c. à café de sel
- 1 c. à café de poivre de Cayenne
- 1 c. à soupe de sauce Worcestershire
- 8 on. de maïs en boîte, égoutté, ou congelé, dégelé, ou 1 lb de fèves épluchées
- 2 c. à soupe de beurre manié

Dans une cocotte de taille moyenne, faites chauffer le beurre sur feu modéré.

Ajoutez les morceaux de poulet et faites revenir 2 à 3 minutes de chaque côté jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés.

Enlevez les morceaux de poulet et mettez en attente sur une assiette.

Mettez l'oignon et le poivron vert dans la cocotte et faites cuire 8 à 10 minutes, jusqu'à ce que l'oignon soit tendre et transparent.

Ajoutez le bouillon, les tomates, le sel, le cayenne et la sauce Worcestershire.

Tournez pour mélanger et amenez à ébullition.

Ajoutez les morceaux de poulet dorés.

Couvrez la cocotte et faites un tout petit feu.

Mijotez doucement pendant 40 minutes.

Ajoutez le maïs et les haricots ou les fèves.

Couvrez la cocotte et faites cuire tout doucement 15 minutes de plus.

Façonnez le beurre manié en petites boulettes que vous jetez une à une dans la sauce en tournant sans arrêt.

Faites cuire encore 10 minutes en remuant souvent.

Bon appétit

Jeannine Caron

LE MANOIR RIOUX

Une véritable maison de campagne, un décor enchanteur. Voilà l'endroit idéal pour vos parents en visite, vos vacances en famille, les retrouvailles ou sessions d'études. Service de literie, nécessaire de cuisine, douches, pour 15 personnes. Réservez immédiatement

POUR WEEK-END OU A LA SEMAINE

742-3539

Spéciaux en v
du jeudi au s
inclusivem

EPICIERIS U

VOTRE
RENDEZ-
QUOTIDIEN

MARCHE LIZOT

Bière et
742-37
5, rue St Pie
Val Brilliant

OBJETS A V

LOCAL A L

TARI

\$1.00 Petite
\$2.00 Remerc

S'adresser à:

Mme FRANCOIS

742-3

meli-melo

PETITES NOUVELLES, PETITES ANNONCES.....

Nouvelles:

Décès: Le 19 février 81, est décédé M Joseph St-Amant 64 ans, époux de Jean-nine Lizotte. Il laisse son épouse et 10 enfants.

-Le 25 février 81, est décédé M Jean-Baptiste Tremblay 80 ans et 5 mois, époux de Adélia Paquet. Il était le père de Mme léo Perron.

Nos sincères condoléances aux familles éprouvées.

Naissances:

-Pascal né le 23 janvier à l'hôpital Ste Marthe des Deux-Montagnes fils de m & Mme Paul-Arthur Paquet. Autrefois de Val-Brillant. Parrain et marraine M & Mme Gaétan Brisette (Germaine Paquet) oncle et tante de l'enfant. Bébé Pascal est le petit-fils de M & Mme Pierre-Paul Paquet.

-Emilie née le 24 janvier fille de Daniel Fournier et Line Caron. Ses parrain et marraine seront M & Mme Louis-Philippe Caron, grands-parents de l'enfant.

-Caroline née le 25 janvier fille de M & Mme Gaétan Potvin (Madone Boulianne) parrain et marraine pas encore déterminés.

-Maxime né le 28 janvier fils de M & Mme Réjean Rivard (Bérangère Coté). Ses parrain et marraine seront M & Mme Gilles Rivard d'Amos, oncle et tante de l'enfant.

Félicitations aux heureux parents

-Départ: La famille Serge Lévesque a quitté notre paroisse pour Port-Alfred (Ville de la Baie). C'est avec regret que nous apprenons ce départ.

Annonces:

-Offre de service: Pour vos rapports d'impôt. Communiquer avec Marcel Auclair Tél: 742-3750.

-Gardiennes: J'offre mes services pour garder des enfants le soir et les fins de semaines. S'adresser à Denise Turcotte Tél: 742-3831.

-J'offre mes services pour garder des enfants le jour ou la nuit. S'adresser à Line Claveau Tél: 742-3290

-Remerciements: Au St-Esprit, avec promesse de publier. Mme H.T.

-A vendre: Mitaines de laine tricotées à la main, pour enfants de 2 à 16 ans. S'adresser à Mme Marc Gonthier Tél: 742-3532.

FRANÇOISE TURCOTTE

SALON FRANCINE

coiffures modes
traitements capillaires

Mme Francine Santerre, prop.
9 ST-RAPHAEL, VAL-BRILLANT

A VOTRE SERVICE: **742-3740**
mardi-jedi 9 à 18h
mer-vend. 9 à 21h
samedi 7 à 15h

histoire

LES DEBUTS DE L'ORGANISATION SCOLAIRE A CEDAR HALL

L'année 1883 fut fertile en événements importants qui marquèrent le début de l'organisation paroissiale de Val-Brillant. Comme partout ailleurs au Québec, c'est d'abord sur le plan religieux que se structure la paroisse. 1883 est l'année de l'émanation du décret canonique de la mission de Cedar Hall, ce qui constitue en fait la reconnaissance officielle par le haut clergé de la communauté qui y vit. Cette reconnaissance est alors justifiée par l'activité grandissante que prévaut dans la colonie et par le dynamisme des pionniers. Dans ce qui suit, je veux présenter un autre événement marquant de l'année 1883, soit l'ouverture de la première école de la paroisse, en tentant de reconstituer les premiers faits de l'organisation scolaire à Cedar Hall.

Le plus ancien document concernant l'organisation scolaire qu'il m'a été donné de consulter est daté du 13 janvier 1883. C'est le procès-verbal de ce que je pense être la première réunion de commissaires d'école de Cedar Hall. Le document ne fait pas mention de la manière suivant laquelle les commissaires ont été nommés, ni de la nature et de la durée de leur mandat. Cependant, à leur première réunion les commissaires entreprennent immédiatement les tâches par lesquelles passe leur projet scolaire. Je reproduis intégralement le texte de ce premier procès-verbal.

"Province de Québec

Municipalité de Cedar-Hall

À une session des commissaires d'école pour la Municipalité scolaire de Cedar-Hall, dans le comté de Rimouski, tenue à la demeure du secrétaire-trésorier dans cette municipalité, Samedi le treizième jour du mois de Janvier mil huit cent quatre-vingt-trois à sept heures P.M. à laquelle session sont présents: Mrs Jos Smith Président, Denys Fohy, Germain Gendron commissaires.

Le président prend le fauteuil.

Le secrétaire est aussi présent.

Au fin de reviser le rôle d'évaluation, proposé par Denis Fohy, secondé par Germain Gendron que le secrétaire soit autorisé à prendre sur parcentage dans la piastre

pour faire face aux dépenses de la susdite Municipalité pour chaque arrondissement. Jos Smith Président, Auguste Desrosiers secrétaire-trésorier".

Les commissaires venaient d'imposer la première taxe scolaire à être payée dans les limites de Val-Brillant. Deux jours plus tard, cette taxe est précisée et le secrétaire-trésorier est autorisé "à charger \$0.50 centins pour chaque notisé". Une somme de \$42.33 a ainsi été ramassée. Avant le début de l'année scolaire 1883-1884 les dépenses se sont élevées à \$54.48. De ce montant, \$24 sont allées à Demoiselle Flavie St-Amand; \$24.48 à la même pour des articles achetés au magasin; et \$3 pour le salaire du secrétaire.

Le 22 janvier 1883, au cours de la troisième réunion à être tenue en moins de dix jours, les commissaires procèdent au découpage territorial de la municipalité scolaire de Cedar Hall. La paroisse est alors divisée en deux parties: "l'arrondissement No 1 comprend le terrain depuis le lot qu'occupait Samart Jan autrefois à venir jusque chez Thomas Pelletier seulement et que l'arrondissement No 2 partira depuis chez Thomas Pelletier jusque chez Joseph Gendron y compris les personnes qui ont des lots sur le Grade".

Il serait très intéressant de connaître les limites actuelles de ces deux arrondissements. Il serait important aussi de savoir combien d'enfants en âge scolaire résidaient en 1883 dans ces deux sections de la paroisse. Les archives consultées à date ne permettent pas de répondre à ces questions. Mais une famille menée avec attention dans d'autres documents d'archives apporterait des réponses éclairantes sur les débuts de l'organisation scolaire à Cedar Hall. L'année 1983 marquera le centenaire de l'éducation à Val-Brillant. Sur le plan historique l'événement est important parce que l'école constituait avec la famille et l'Eglise une des composantes principales de la Société Canadienne Française Catholique.

Gabriel Auclair.

gens de chez-nous

Qui sont les "Gens de chez-nous"?

Les circonstances ne nous ayant pas permis de faire l'article habituel ce mois-ci, c'est en général que nous parlerons des gens de chez-nous. Nous croyons sincèrement que toutes les personnes de notre paroisse pourraient être de cette page, car tous ont des choses à dire, des témoignages à faire, des expériences à raconter, en somme, pourraient faire connaître par ce moyen privilégié, toutes sortes d'impressions et même de conseils concernant certains problèmes présents et aussi de réalisations futures de notre paroisse.

Ce qui nous concernant actuellement, nous gens de la Vallée, est d'une telle complexité, qu'il nous est permis de nous poser certaines questions sur la chose.. Cette papeterie promise et envolée, ces projets de rechanges qui nous permettent encore d'espérer, on se croirait dans un labyrinthe, mais tout en ne perdant pas l'espoir d'y trouver un jour une issue. Tous ces événements survenus à date, ont fait couler beaucoup d'encre, les journaux sont saturés d'articles de toutes sortes, des pour, des contre, des indifférents mais très peu. C'est incroyable toutes les réactions, que ces espoirs trompés, ont provoqué. Dans un tel imbroglio,

quasiment insupportable moralement, il faut peut-être se dire une chose, ce qui se produit présentement dans notre Vallée, est peut-être le résultat d'une mentalité d'individualisme et de chacun pour soi. Il faut se dépêcher de redevenir optimiste, souhaiter que tout le monde se donnent la main et mette coeurs et actions à faire progresser leurs avenir collectifs.

Par ce petit média d'information, tel le Pierre-Brillant et d'autres, nous avons la possibilité d'exprimer nos idées, sur des sujets qui nous touchent de près ou de loin. Pour reparler de la page "Gens de chez-nous", il faut se rappeler que le but premier du Pierre-Brillant, était de faire participer la population, nous invitons donc tous les gens de Val-Brillant, à donner des suggestions, des opinions, même offrir à écrire quelques articles sur des personnes qu'ils connaissent bien ou autres sujets. Ce n'est pas nécessaire d'être écrivain professionnel, car le langage populaire est bien compris en général de tous. Merci à l'avance de votre collaboration.

Alberte et Nicole Beaulieu



Valenciel Inc.

Poste de
conditionnement

Semences
Pédigrées

742-3405



GARAGE

Louis Savard

spécialités:

►DEBOSSAGE

►PEINTURE

742-3333

GÉNÉREUX DONNATEURS

Lorraine Fournier
Toronto

Mme Anna Aubut

André D'Amour enr.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

SPÉCIALITÉ: CAUFFAGE ÉLECTRIQUE

11, RUE ST-MICHEL, VAL-BRILLANT

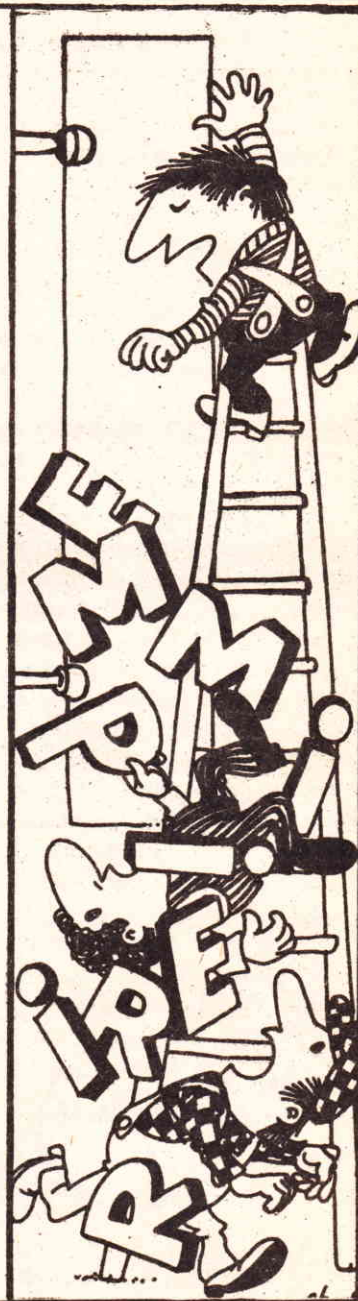
742-3259



les jeunes

Ces joyeux artisans ont voulu poser une enseigne mais les lettres leur ont échappé des mains. Quel mot devrait figurer sur l'enseigne?

Aide la coccinelle à grimper jusqu'à la fleur où l'attend son petit copain le papillon.



PENSEE DU MOIS

Tout ce qui peut être fait un autre jour,
le peut être aujourd'hui.

ELECTROLUX (CANADA)

JACQUES PELLETIER
REPRESENTANT

MONT-JOLI 775-2684

VAL-BRILLANT 742-3263

SERVICE A DOMICILE

nous et...

Par Yolande Perron

L'ALIMENTATION: UNE QUESTION DE MODE DE VIE

Dans le bon vieux temps, l'âtre était le coeur de la maison: la famille se trouvait rassemblée autour de la table pour déjeuner, dîner et souper. Aujourd'hui, notre mode de vie nous amène à manger plus souvent à l'extérieur du foyer. L'étudiant, et même le travailleur prennent en moyenne un repas par jour en dehors de la maison. Chacun est alors responsable de l'équilibre de ses menus. Cette responsabilité d'équilibrer ses repas, que ce soit à l'extérieur ou à la maison, est malheureusement trop souvent négligée.

Omettre le déjeuner par exemple, est pratique courante chez les Canadiens. Les résultats de l'enquête Nutrition-Canada parus en 1973, montrent que près du tiers des jeunes adultes ne déjeunent pas. Résultats? Ils se privent de l'énergie dont ils ont besoin pour bien fonctionner. Pensons-y, le sommeil est une période de jeûne et il faut déjeuner au réveil. Engouffrer un beigne ne règle pas le problème parce que le beigne est en grande partie composé de glucides (sucres). Les glucides sont vite absorbés et entrent dans la circulation sanguine sous forme de glucose: comme cette source d'énergie est très utilisée, la fatigue peut à nouveau être ressentie après quelques heures. Un "bon" déjeuner inclut une source de protéines telles les oeufs, la viande ou le fromage, en plus des glucides des fruits et du pain. Un tel déjeuner fournit plus d'énergie et aide donc à être plus productif. Les protéines mettent plus de temps à être transformées en énergie que les glucides. Ainsi une fois que vous avez tiré l'énergie des glucides provenant des fruits et du pain, vous tirerez des protéines l'énergie nécessaire pour bien fonctionner jusqu'à l'heure du lunch. Prendre le temps de bien déjeuner, c'est se donner toutes les chances d'avoir de l'énergie disponible au moment où on en a besoin.

Bien entendu, rien n'oblige à s'en tenir à un "menu type" de déjeuner. Si vous n'êtes pas capable de prendre un "fros" déjeuner, ou si vous êtes un "lève-tard" chronique, essayez plutôt un oeuf battu dans du lait, un fruit et gardez un muffin au son pour la pause-café; vous aurez ainsi un aliment de chacun des groupes du Guide alimentaire canadien.

Notre rythme de vie accéléré influence où nous mangeons et par conséquent ce que nous mangeons. Trop souvent par exemple, le repas au restaurant est un repas sans fruit ni légume. Il n'y a pas trop lieu de s'inquiéter si la situation ne se présente pas souvent. Par contre, lorsqu'elle devient chose courante, il y a un risque d'être privé de nutriments essentiels. On peut facilement régler le problème en choisissant sans un jus de tomate ou d'orange pour accompagner son repas ou en prenant un fruit frais ou des crudités en collation. Ces trucs peuvent être utiles à ceux qui surveillent leur ligne: en calmant l'appétit ils aident à s'en tenir à des quantités d'aliments raisonnables au repas et à résister aux aliments très riches en calories comme les frites.

Pour les jeunes qui mangent à la sauvette parce qu'ils ont trop à faire, il devient plus difficile pour eux de choisir les aliments en fonction du Guide alimentaire Canadien. Ayez toujours à la portée des aliments nutritifs "prêts-à-manger": des salades de légumes marinés par exemple, se conservent plusieurs jours au réfrigérateur. Accompagnez-les des restes de rôti de boeuf ou encore de thon ou de saumon en conserve; prenez une tranche de pain de blé entier, du lait et un fruit frais. Vous aurez un repas équilibré et très vite préparé.

Parlons maintenant de la télévision, dont l'avènement a grandement marqué notre balance d'énergie. En plus de favoriser l'inactivité, ce qui restreint la dépense d'énergie, la télé incite au grignotage et joue donc sur l'apport d'énergie. Comment s'étonner alors qu'un Canadien sur deux soit obèse? Que faire? Remplacer les heures consacrées à la télé par un passe-temps actif auquel toute la famille peut participer, la famille qui joue ensemble, garde sa forme ensemble. On peut aussi condamner la salle de télé comme salle à grignoter. Garder plutôt les collations à la cuisine et insister pour qu'elles soient prises sur place. Ainsi, la collation contentera la faim, non l'habitude.

Louise B. Charest dt.p.

edito · loisir

LA LOI I25 ET LE LIVRE BLANC SUR LE LOISIR.

La loi I25 annonce, de gré ou de force semble-t-il, l'instauration d'un niveau de décisions à l'échelle des comtés.

Le conseil des Loisirs de L'est du Québec et ce bien avant le dépôt du livre blanc sur le loisir, a reconnu la municipalité comme premier maître d'oeuvre du loisir dans sa communauté. Il ne nie pas pour autant l'importance et l'expertise des commissions scolaires, corporations de plein-air, comité des Loisirs, Codec, associations régionales et autres organismes s'occupant de loisirs. Il croit toutefois que comme gouvernement situé le plus près du citoyen, la municipalité est le pouvoir le plus en mesure d'offrir au citoyen des services qui soient conformes à ses aspirations. C'est aussi le niveau de pouvoir qui est le plus en mesure d'identifier, de consulter et de s'associer les ressources compétentes de son milieu qu'il connaît le mieux que tout autre. C'est enfin le pouvoir qui a le plus de chance de concerter logiquement toutes les forces vives d'un

milieu, que ce soit pour des préoccupations économiques, culturelles et sociales.

Il faut par ailleurs reconnaître les limites dans lesquelles doivent oeuvrer les conseils municipaux. Les élus municipaux ont de lourdes responsabilités, en plus d'avoir leurs propres obligations de travail et familiales, ils doivent voir à une foule d'activités et de services (aqueduc, égoût, service d'incendie, etc...). Il est normal qu'ils s'associent des partenaires locaux, tel qu'une commission ou un comité des loisirs qui planifiera et coordonnera l'ensemble des loisirs, qu'ils soient culturels, sociaux, sportifs et de plein-air de leur milieu.

Au delà de ses tâches immédiates, la municipalité a aussi beaucoup de responsabilités, parfois à plus long terme, lesquelles sont davantage du ressort de la planification et de l'aménagement.

Suite à la première phase de planification on peut par ailleurs facilement penser que les nouvelles municipalités de comté pourront s'engager dans la coordination et la gestion de services en commun. Certains comtés de la région (Iles-de-la-Madeline, Matapédia, Témiscouata) ont déjà commencé ou songé à la création de "services techniques", pour l'ensemble du comté. Au niveau des loisirs, nous ne pourrions qu'approfondir de telles initiatives, car elles favoriseront une utilisation rationnelle des ressources physiques et humaines et une coordination des activités que ne puisse être que salutaire.

Voilà sans aucun doute une réforme que nous ne pouvons qu'endosser et à laquelle nous nous associons dans la mesure de nos disponibilités.

Louise Bérubé

Comité des Loisirs.

VENEZ FAIRE UN TOUR

JUSTE POUR VOIR

DECORATION INTERIEURE

- CUISINES LAMTECH
- ESCALIERS COLONIAL
- PLANCHERS BOIS-FRANCS
- ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN: SIRIO, CIDNEO, GUZZINI.
- MIRROIRS, CADRES, SCULPTURES.
- CERAMIQUES RAMCA ET AUTRES
- PEINTURE NATIONAL

CONSEILS ESTIMATIONS
PERMIS REGIE DES ENTREPRISES QUE.

DECORATION AMOURS INC.

742-3736
VAL-BRILLANT



les sports

LE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE.

L'activité physique demeure un sujet de l'heure dans la vie moderne des gens d'aujourd'hui. Certes, la mécanisation a enlevé à l'homme des efforts physiques soutenus et répétés qui le conditionnaient une meilleure alimentation de même qu'à une meilleure santé.

Depuis déjà plusieurs semaines maintenant, un groupe de gens de chez-nous bénéficient d'un cours de conditionnement physique d'une fréquence de deux(2) soirs par semaine à raison d'une heure et demi(1½) chacun. Ce cours est donné par un professeur d'expérience qui a conçu un programme d'éducation physique avec une série d'exercices déterminés à la mesure de chaque participant.

Tout le monde est très satisfait des résultats obtenus, et espère qu'il se pour suivra d'une année à l'autre.

SKI DE FOND.

Le Club de ski de fond "Les Baladins" tient à remercier la caisse populaire de Val Brillant, Décoration D'Amours inc., M. Gabriel Caron, Jean-Guy Ouellet & Fils (thanatologue), Amqui et le Comité des Loisirs inc., pour leur aide financière au Club.

Un oubli dans un des numéros avant, c'est que Mlle Jacinthe Turcotte et M. Jean Beaulieu font maintenant parti de l'exécutif du Club.

Merci à tous ceux qui ont apporté une aide directe ou indirecte au club, au cours de l'année.

Réjean Rivard

LOTÉRIE

Lors de la soirée du 14 février dernier le tirage de la loterie qui fût organisé par le Comité des Loisirs, fût d'heureux gagnants. Seulement quatre (4) des dix-sept (17) prix furent gagnés par des gens de l'extérieur. C'est une valeur d'environ \$3550.00 en prix qui fût distribuée au cours de cette soirée.

Voici la liste des gagnants de cette Loterie:

Ernest Lévesque	raquettes à neige
Colette Pelletier	" "
Bertrand Sirois	" "
Louise Fournier	" "
Claude Malenfant	patins à glace
Laurent Hallé	" "
Maurice Tremblay	" "
Ghislain D'Amours	" "
Fernand Coté	Ski de fond
Jean-Yves Gauthier	" "
Léonard Turgeon	bicyclette 10 vitesses
Gisèle Pigeon	" "
Joseph Cloutier	chaise-roulement-billes
Colette Fournier	" " "
Nicole St-Amand	ski alpin
Jacques Coté	" "
Magella Garon	motoneige

Un relevé financier sommaire nous amène à un revenu net d'environ \$1900.00. Pour avoir le bilan plus détaillé sur les activités du Comité des Loisirs, vous n'avez qu'à surveiller attentivement au cours des prochaines semaines les affiches publicitaires dans les magasins et sur le petit Journal. Ces annonces nous inviteront à une tannante de soirée avec la lecture des actifs et l'élection du nouveau bureau de direction de l'organisme.

André Bélanger

Hôtel Val-Brillant

L'ENDROIT POUR SE DETENDRE

- BAR SALON
- TABLE DE BILLARD
- CHAMBRE ET REPAS COMPLET

Air climatisé 742-8304 742-3264

SALUT
LES
FILLES

GARAGE

Jacques Levesque

— TUNE UP —
— TRANSMISSION —
AUTOMATIQUE

ROUTE NATIONALE
VAL-BRILLANT
742-3785

Ligue Olympique de la Vallée

STATISTIQUES AU 19 FEVRIER 81 CLASSEMENT:

EQUIPES	P.J.	P.G.	P.N.	P.N.	T.
Les Souffleurs, St-Vienney	30	19	9	2	40
Les Tigres, Val-Brillant	30	18	11	1	37
Les Cyclones, Lac-au-Saumon	30	17	11	2	36
Les Centraux, Lac-au-Saumon	30	14	15	1	29
Les Forestiers, Albertville	30	10	20	0	20
Les Dépanneurs Lac-au-Saumon	30	8	20	2	18

Raymond Madore	Lionel Claveau
Claude Perron	Léonce Claveau
Charles Leblanc	Léopold Deschamplain
Yvon Blouin	Fernand Coté
Raymond Beaulieu	Renaud Leblanc
Marcel Coulombe	Michel Sirois
André Truchon	Jules Beaulieu
Jacques Coulombe	Raymond Roussel
Pierrot Beaulieu	Gaby Malenfant
Louis Savard	Réjean Auclair
Gabriel Berger	Albert Michaud
Denise Jalbert	Jacques Lévesque
Lucien Bélanger	Laurent Michaud
Réjean Moreau	Fernand Beaulieu
Lyne Couture	André Canuel
Philippe Couture	Jacques Coté
Gabriel Caron	Serge Nicole
Gilles Bélanger	Francis Thériault
André Potvin	Gaetan Potvin
Omer D'Astous	Pierre Jacques
Diane Michaud	David Perron
Roland Michaud	Louis Parent
André Lévesque	Gilles Tremblay
Marcel Malenfant	Jocelyne Ouellet
Jacques Morin	Louis-Marie D'Amours
Lisette D'Amours	Serge Lévesque
Richard Blanchard	Marc St-Amant
René D'Amours	Michel Leconte
Madelaine D'Amours	Raynald St-Amant
Magella Auclair	Germain Ouellet
Jean-Pierre Auclair	Denis Auclair
Pierre Boucher	Simone R. Michaud
Gabriel Auclair	Laurent Roy
Marc Berger	Donald Malenfant
Gérard Ouellet	Serge Michaud
Yvette C. Roy	Rose Michaud
Madelaine Lavoie	Jules Fournier
Hervey Lavoie	Fernand Bélanger

NOMS DES GENEREUX DONATEURS QUI ONT CONTRI-
BUE AU FINANCEMENT DE L'EQUIPE DES TIGRES.



la
caisse populaire
de
val-brillant

9

ST-PIERRE OUEST

VAL-BRILLANT

742-3271